



Communiqué

Lutte contre le harcèlement de rue

La prestation de signalement permet de s'exprimer et d'être écouté·e

Depuis un an, dans le cadre d'un projet pilote inédit, la Ville recueille des situations de harcèlement de rue, les traite, analyse ou répond directement aux victimes. Après un an d'activités et malgré le contexte pandémique, la prestation de signalement trouve visiblement son public. Un bilan global sera publié en 2021 avant d'envisager de pérenniser ce dispositif, observé par le Canton et d'autres villes en Suisse.

Depuis plus d'une année, via l'application mobile ou le site web de la Ville, les victimes et les témoins de situations liées au harcèlement de rue peuvent les signaler directement aux autorités, de manière anonyme et en toute confidentialité. Chaque signalement est traité par une personne spécialisée rattachée à l'Observatoire de la sécurité. Les usagères et usagers de cette prestation peuvent également demander un entretien avec cette personne.

Parmi les 394 cas de harcèlement de rue rapportés, 33 entretiens ont été menés avec des victimes et témoins. La personne en charge a pu ainsi établir un contact direct avec ces usagères et usagers. Cela leur a permis de demander des conseils, d'être orienté·e, de s'exprimer et d'être écouté·e-s sur ces situations, qui peuvent avoir un impact durable sur les personnes visées. Globalement, trois quarts des cas sont rapportés par des victimes. Le reste étant signalé par des témoins, mais aussi par des proches de victimes. Sans surprise, ce sont les femmes qui rapportent plus des trois quarts des cas aux autorités.

L'ensemble des contacts avec les bénéficiaires de cette prestation ainsi que les signalements recueillis fournissent à la Ville de Lausanne des données précises et précieuses, issues des personnes concernées elles-mêmes, pour mieux orienter son action contre ce phénomène affectant la qualité de vie des habitant·e-s et leur sentiment de sécurité. Le harcèlement de rue est un phénomène appelant des réponses concrètes et transversales. Les villes, au plus près de ces situations, sont particulièrement bien placées pour agir.

Un bilan global de cette prestation pilote, basé notamment sur une évaluation externe, sera publié en 2021. Le projet est par ailleurs accompagné par un groupe d'expert·e-s issu·e-s de divers domaines d'action et de compétences (égalité entre les femmes et les hommes, établissements publics, racisme, addictions, jeunesse, associations LGBTIQ+, spécialistes de l'aménagement et transports publics notamment). L'ensemble des données à dispositions permettra d'évaluer l'opportunité de poursuivre l'expérience, et de l'adapter.

Les situations recueillies ont eu lieu en majorité les soirs de fin de semaine, mais des signalements sont effectués tous les jours et à presque toutes les heures. Dans près de 60% des cas, les faits rapportés se sont produits dans la rue, et, dans une proportion moindre, dans les transports publics (20%). Les trois types d'actes les plus fréquemment relevés dans les signalements sont les regards insistants (24%), suivis des remarques et insultes à caractère sexuel/sexiste (21%), ainsi que le fait d'avoir été suivi·e (14%). Par ailleurs, 24 situations relèvent d'actes manifestement lesbophobes, homophobes ou transphobes.

La prestation de signalement des cas de harcèlement de rue concrétise un engagement municipal du Programme de législature 2016-2021. Elle constitue également la réponse au postulat de Mme Léonore Porchet et consorts « Pour une application mobile contre le harcèlement de rue à Lausanne ».



En parallèle, l'Etat-major et les cadres intermédiaires du Corps de Police municipale, soit plus de 130 de personnes, ainsi que les Correspondant-e-s de nuit, ont déjà bénéficié d'une session de sensibilisation au harcèlement de rue dispensée par un organisme externe. En outre, début 2021, la Municipalité proposera un plan d'action pour lutter contre les discriminations visant les personnes LGBTIQ+, ces dernières étant particulièrement exposées au harcèlement de rue également.

La Municipalité de Lausanne

Informations et rapport complet sur www.lausanne.ch/harcelement

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 16 décembre 2020